

SOCIETE CIVILE
PROFESSIONNELLE

PESIN ET ASSOCIES

6 Quai des Chartrons
CS71852
33075 Bordeaux Cedex

Référence à rappeler : 4555709

Portefeuille : P-201

Téléphone : 05.56.00.76.51

Email :

201@cdj-pesin.com

C.C.P. N° 2917 P Bordeaux

Paiement CB :

www.pesin-associes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi

9h-12h 13h30-17h

COURRIER

D'HUISSIER
DE
JUSTICE



Client :
AG2R PREVOYANCE
Ref Client :
01T2024 03697944

Membre d'une Association Agréée.
Le règlement des honoraires par
chèque est accepté. T.V.A. payée sur
encaissement.

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'OFFICES DE COMMISSAIRES DE JUSTICE

PESIN ET ASSOCIES

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

LA POSTE

0003900167 - 0000000004

SD : 86401693560966G



L INSTANT D UN CAPRICE
493 RUE DU PRESIDENT WILSON
46000 CAHORS



CAB Client

Le 22 novembre 2024

Nous constatons que vous restez à devoir envers AG2R PREVOYANCE la somme de 79,06€ pour l'UE 03697944 au titre de la/les période(s) suivante(s) :

COTISATIONS: 1er Trimestre 2024 | SOLDE: 79,06 Euros

Afin de vous acquitter de votre dette, nous vous proposons l'échéancier ci-dessous à nous retourner complété, daté et signé.

Naturellement, dans l'hypothèse où vous nous auriez adressé votre règlement, il n'y aurait pas lieu de tenir compte de ce rappel.

Le non-paiement des cotisations peut déclencher un processus de recouvrement obligatoire.

Nous restons à votre écoute et votre disposition

Bien Sincèrement

Rappel des dispositions des alinéas 2 et 3 de l'article L.111-8 du code des procédures civiles d'exécution:

"Les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire restent à la charge du créancier, sauf s'ils concernent un acte dont l'accomplissement est prescrit par la loi au créancier. Toute stipulation contraire est réputée non écrite, sauf disposition législative contraire. Cependant, le créancier qui justifie du caractère nécessaire des démarches entreprises pour recouvrer sa créance peut demander au juge de l'exécution de laisser tout ou partie des frais ainsi exposés à la charge du débiteur de mauvaise foi."

----- A découper et à nous retourner -----

Dossier n°P-201-4555709

Afin d'acquitter ainsi ma dette envers AG2R PREVOYANCE

Je soussigné L INSTANT D UN CAPRICE 493 RUE DU PRESIDENT WILSON 46000 CAHORS m'engage à régler ma dette en 3 fois:

26,35 euros x3, soit la somme de: 79,06 euros

• Par virement Au profit de SCP PESIN ET ASSOCIES - C.D.C BORDEAUX dont voici les coordonnées

IBAN : FR72 4003 1000 0100 0013 9704 B86

BIC : CDCGFRPPXXX

Aux dates suivantes :

- le _____ - le _____ - le _____

• Par Chèque à l'ordre de la SCP PESIN ET ASSOCIES (n'oubliez pas de joindre vos chèques signés avec la date désirée au verso)

Références : P-201-4555709

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004,
vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la SCP Pesin, au 6 quai des Chartrons, 33000 Bordeaux.

Feuillet 1/1